LGNET
INTERNET. TV. PHONE.

Votre contrat

Contrat

Titre_____

Prénom_____ Nom_____

Code postal, ville_____ Rue, n°_____

Date de naissance_____ Nationalité_____

Type de pièce d'identité_____ Numéro de la pièce d'identité_____

Numéro de téléphone portable_____ Email_____

Offre mobile

Abonnement mobile

Mobile S
Appels : illimités en Suisse
Données : illimitées en Suisse, 1 Go en Zone 1

Mobile M
Appels : illimités en Suisse, illimités vers/en Zone 1
Données : illimitées en Suisse, 5 Go en Zone 1

Mobile L / L+
Appels : illimités en Suisse, illimités vers/en Zone 1
Données : illimitées en Suisse, illimitées en Zone 1 (30 Go en haut débit)
(L+ : + 10 Go supplémentaires par an en Zone 2)

Mobile XL / XL+
Appels : illimités en Suisse, illimités vers/en Zone 1
Données : illimitées en Suisse, illimitées en Zone 1 (60 Go en haut débit)
(XL+ : + 20 Go supplémentaires par an en Zone 2)

Zone 1 : Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Chypre, Tchéquie, Danemark (y c. Groenland), Estonie, Finlande, France (hors territoires d'outre-mer), Allemagne, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Hongrie, Islande, Irlande, Île de Man, Italie, Jersey, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas (hors territoires d'outre-mer), Norvège, Pologne, Portugal (y c. Açores & Madère), Roumanie, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Espagne (y c. Canaries & Baléares), Suède, Turquie, Royaume-Uni (hors territoires d'outre-mer), États-Unis (y c. Alaska, Hawaï, Porto Rico), Cité du Vatican, La Réunion Zone 2 : Albanie, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chine, Îles Féroé, Fidji, Guyane française, Guadeloupe, Kazakhstan, Kosovo, Macao, Malaisie, Martinique, Moldavie, Monténégro, Nauru, Macédoine du Nord, Russie, Samoa, Serbie, Singapour, Afrique du Sud, Taïwan, Tonga, Ukraine

Abonnements et numéros souhaités

☐ Portabilité _____ ☐ Nouveau n°* Plan tarifaire : _____ Début _____ CHF _____
☐ Portabilité _____ ☐ Nouveau n°* Plan tarifaire : _____ Début _____ CHF _____
☐ Portabilité _____ ☐ Nouveau n°* Plan tarifaire : _____ Début _____ CHF _____
☐ Portabilité _____ ☐ Nouveau n°* Plan tarifaire : _____ Début _____ CHF _____
☐ Portabilité _____ ☐ Nouveau n°* Plan tarifaire : _____ Début _____ CHF _____
☐ Portabilité _____ ☐ Nouveau n°* Plan tarifaire : _____ Début _____ CHF _____
☐ Portabilité _____ ☐ Nouveau n°* Plan tarifaire : _____ Début _____ CHF _____
☐ Portabilité _____ ☐ Nouveau n°* Plan tarifaire : _____ Début _____ CHF _____

*Frais uniques de 25 CHF par nouveau numéro

Durée du contrat

☐ 2 ans (activation CHF 95 une fois) ☐ 36 mois Frais d'activation Offerts

Envoi de la facture CHF _____

☐ E-mail (gratuit) ☐ Envoi par la poste - CHF 3.95

Total mensuel **CHF** _____

Notes_____

J'accepte les Conditions générales et confirme assumer l'ensemble des frais liés à l'utilisation des services couverts par le présent contrat. En cas de résiliation anticipée, l'indemnité s'élève au maximum à CHF 2'160 et, au minimum, à la durée restante du contrat x la redevance mensuelle. Le présent contrat prend effet au moment de sa création électronique, sous réserve de la disponibilité du service à l'adresse de raccordement et d'un contrôle de solvabilité positif. Il est conclu pour une durée indéterminée, avec une durée minimale de 24/36 mois à compter de l'activation des services. Pour les ventes à domicile et les contrats conclus par téléphone, je dispose d'un droit de rétractation de 14 jours. Passé ce délai, les contrats peuvent être résiliés moyennant un préavis de 60 jours pour la fin du mois civil. L'usage normal maximal est défini conformément à la « fair use policy » prévue dans les CG.

Signature

Lieu, date

Pour faciliter la lecture, nous renonçons à utiliser simultanément les formes masculines et féminines. Toutes les désignations de personnes se réfèrent toutefois de manière égale à tous les genres.

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales (CG) régissent les relations entre les clients et LGnet AG, Industriestrasse 24, 8305 Dietlikon (ci-après « LGnet »). Elles s'appliquent à tous les services et produits payants et gratuits, dans la mesure où elles sont déclarées applicables et qu'il n'existe pas d'accords écrits divergents.

2. Prestations de LGnet

2.1. Offres et leur validité

LGnet fournit des services dans le domaine de l'Internet, des réseaux et des télécommunications et les met à disposition dans le cadre du contrat correspondant et des ressources opérationnelles disponibles. LGnet se réserve le droit d'adapter ses services si nécessaire ou pour des raisons importantes. Les prix, les conditions particulières et les conditions de l'offre peuvent également être modifiés.

Si une augmentation de prix entraîne une charge totale plus élevée pour le client ou si un service acheté est modifié de manière significative à son détriment, le client a le droit de résilier prématurément le service concerné sans conséquences financières jusqu'à l'entrée en vigueur de la modification. En l'absence de résiliation, les modifications sont considérées comme acceptées.

Les ajustements de prix dus à des modifications des taux d'imposition (par exemple, les augmentations de la taxe sur la valeur ajoutée) ainsi que les augmentations de prix par des fournisseurs tiers, en particulier pour les services à valeur ajoutée, ne sont pas considérés comme des augmentations de prix au sens de la présente disposition et ne donnent pas droit à une résiliation. En cas de baisse des prix, LGnet peut ajuster en conséquence les remises accordées précédemment.

2.2. Interruptions et perturbations

LGnet s'efforce d'assurer une haute disponibilité de ses services, mais ne peut garantir le fonctionnement continu et sans interruption de son infrastructure et de ses services. Dans la mesure du possible, LGnet informe en temps utile des interruptions de service nécessaires pour remédier à des perturbations, effectuer des travaux de maintenance ou introduire de nouvelles fonctionnalités.

2.3. Partenaires

LGnet peut faire appel à des prestataires tiers et/ou à des sous-traitants pour l'exécution du contrat.

2.4. Infrastructure et services

Les clients n'ont aucun droit à une configuration particulière de l'infrastructure LGnet ni à la mise à disposition permanente de certains services accessibles via celle-ci. LGnet est en droit à tout moment de suspendre un service moyennant un préavis raisonnable et sans indemnisation.

3. Début du contrat / Durée / Résiliation

3.1. Conclusion du contrat

L'inscription auprès de LGnet peut se faire soit par écrit, soit par voie électronique à l'aide des formulaires standard prévus à cet effet. En soumettant une demande de contrat avec LGnet, le client accepte les conditions générales de vente de LGnet et s'engage à fournir des informations exactes. La relation contractuelle commence conformément aux dispositions stipulées dans les formulaires de commande correspondants ou dans les documents contractuels spécifiques.

3.2. Durée du contrat et résiliation

La durée minimale, le délai de résiliation et la date de résiliation sont généralement fixés dans le contrat individuel ou sur les formulaires de commande de manière à être compréhensibles pour le client. Sauf accord contraire, les dispositions suivantes s'appliquent :

-La durée minimale est de 24/36 mois.

-À l'expiration de cette durée minimale, les abonnements et les services ne peuvent être résiliés qu'à la fin de la période de facturation correspondante.

-La résiliation doit être reçue par LGnet au plus tard 30 jours avant la fin de la période de facturation.

3.3. Frais hors durée contractuelle

Si le client résilie le service avant sa mise en service, il est tenu de rembourser à LGnet tous les frais engagés à cet égard.

3.4. Politique d'utilisation équitable et acceptable

Si l'utilisation s'écarte considérablement de l'usage habituel ou s'il existe des indices de comportement illégal ou contraire au contrat, LGnet peut demander au client d'utiliser le service conformément aux dispositions légales et contractuelles. En outre, LGnet est en droit de modifier, de restreindre ou de suspendre la fourniture de ses services sans préavis et sans indemnisation. En outre, le contrat peut être résilié sans préavis et sans indemnisation. Dans de tels cas, LGnet peut également réclamer des dommages-intérêts et exiger l'indemnisation des tiers. Il en va de même si le client a fourni des informations inexactes ou incomplètes lors de la conclusion du contrat ou de la commande.

Pour Mobile, la consommation dite « normale » est définie comme suit :

Mobile S : 40GB CH, 1000 min. CH, 1'000 SMS, 1 GB dans la zone 1 Mobile M : 100GB CH, 2'000 min. CH incl. zone 1, 5GB dans Mobile L : 200GB CH, 4'000 min. CH incl. zone 1, 30GB zone 1

Mobile L+ : 200GB CH, 4'000 min. CH incl. zone 1, 30GB zone 1, 10GB par an zone 2 I Mobile XL : 200GB CH, 4'000 min. CH incl. zone 1, GB illimités zone 1 (60GB haut débit). I Mobile XL+ : 200GB CH, 4'000 min. CH incl. zone 1, GB illimités zone 1 (60GB haut débit), 20GB par an zone 2

4. Responsabilité

4.1. Responsabilité

LGnet n'est responsable des dommages liés à ses services que s'ils sont dus à des violations intentionnelles ou à une négligence grave de sa part. Toute responsabilité pour les dommages consécutifs, les pertes de bénéfices, les pertes de données ou les dommages causés par des téléchargements est exclue dans tous les cas, dans la mesure où la loi le permet. LGnet décline également toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisa-tion illégale ou contraire au contrat de ses services.

4.2. Clause de non-responsabilité

LGnet décline toute responsabilité si la fourniture des services est tempo-rairement interrompue, totalement ou partiellement limitée ou rendue im-possible en raison d'un cas de force majeure. Les cas de force majeure comprennent notamment les coupures de courant et l'apparition de logiciels malveillants (par exemple, les virus).

5. Obligations et droits du client

5.1. Utilisation conforme à la loi et au contrat

Les services de LGnet sont destinés exclusivement à un usage privé habituel pour les clients privés et à un usage commercial habituel pour les clients commerciaux. L'accord écrit de LGnet est nécessaire pour les applications spéciales ou l'offre de services de télécommunication.

Le client est responsable de l'utilisation conforme à la loi et au contrat des services fournis par LGnet. Sont notamment considérés comme illégaux ou contraires au contrat :

- Publicité de masse déloyale (spam)
- le harcèlement ou la perturbation de tiers
- Entrave à l'utilisation des services de télécommunication d'
- Intrusion et tentatives d'intrusion dans des systèmes étrangers (piratage)
- Espionnage d'autres utilisateurs Internet ou de leurs données
- Attaques frauduleuses (phishing)
- Endommagement ou mise en danger de l'infrastructure de télécommunication ou des appareils de tiers par des logiciels malveillants
- Transmission ou mise à disposition de contenus illégaux.
- S'il existe des indices d'une utilisation contraire à la loi ou au contrat, le client est tenu d'informer LGnet de cette utilisation.

5.2. Responsabilité du contenu

Le client est responsable du contenu des informations (y compris les langues et les données sous quelque forme que ce soit) qu'il transmet ou fait traiter par LGnet ou qu'il rend accessible à des tiers.

5.3. Responsabilité pour l'utilisation des connexions

Le client est responsable de toute utilisation de ses connexions, même si celle-ci est effectuée par des tiers. Il est notamment tenu de payer tous les frais facturés pour l'utilisation des services fournis par LGnet. Cela s'applique également aux marchandises ou services achetés ou commandés via ses connexions. Si le client met les services fournis par LGnet à la disposition de mineurs, il est responsable du respect des dispositions relatives à la protection des mineurs.

5.4. Mots de passe et codes d'accès

Le client est tenu de conserver en lieu sûr les mots de passe, codes d'identification, données de connexion, etc. et de ne les rendre accessibles à personne.

5.5. Matériel et logiciels des clients

Le client est seul responsable de ses composants matériels et logiciels (y compris les programmes et la configuration de son PC). LGnet ne garantit pas que l'accès à Internet fonctionne correctement sur tous les terminaux. En cas de dysfonctionnements nécessitant des mesures sur le site du client, celui-ci doit adapter son installation à ses frais ou cesser son exploitation. Dans le cas contraire, LGnet peut désactiver la connexion.

5.6. Appareils appartenant à LGnet

Si LGnet met un appareil à la disposition du client à titre de location ou de prêt, celui-ci reste la propriété de LGnet pendant toute la durée de l'abonnement. Tout droit de gage ou de rétention sur l'appareil au profit de tiers est expressément exclu. En cas de saisie, de rétention ou de mise sous séquestre, le client est tenu d'en informer immédiatement LGnet et d'indiquer à l'office des poursuites ou des faillites compétent que l'appareil est la propriété de LGnet. À la fin de la période d'utilisation du service, le client doit renvoyer l'appareil à LGnet en bon état et dans le délai fixé par LGnet. Si le client ne respecte pas cette obligation, LGnet se réserve le droit de facturer l'appareil non restitué.

5.7. Sécurité d'exploitation / mesures de protection

Si le client utilise son infrastructure pour diffuser des contenus illégaux ou préjudiciables, il est tenu de prendre les mesures appropriées pour empêcher tout accès non autorisé par des tiers. Le client doit prendre les mesures nécessaires, conformément à l'état de la technique, pour empêcher que son infrastructure ne soit utilisée pour la diffusion de publicités de masse non autorisées (spam), de messages frauduleux (e-mails/SMS de phishing),

de faux sites Internet (par ex. de fausses pages de connexion) ou de logiciels nuisibles (virus, chevaux de Troie, vers, etc.). Si un appareil du client endommage ou met en danger un service, un tiers ou les installations de LGnet ou de tiers, ou si le client utilise son infrastructure Si le client utilise des appareils non autorisés, LGnet peut, sans préavis et sans indemnisation, suspendre la fourniture des prestations, déconnecter l'appareil du client du réseau de télécommunication et exiger des dommages-intérêts.

5.8. Maintenance à distance

LGnet est en droit d'accéder à l'infrastructure utilisée pour la fourniture des services via le réseau de télécommunication à des fins de configuration, de maintenance, d'optimisation ou d'extension de ses services. Ce faisant, LGnet peut consulter, modifier, mettre à jour ou supprimer des données techniques et des logiciels.

6. Droits d'utilisation des logiciels, produits et prestations des services gérés par LGnet

6.1. Règle générale

Sauf convention contraire expresse, la règle suivante s'applique aux droits d'utilisation des logiciels, produits et prestations en rapport avec les services gérés par LGnet : le client se voit accorder un droit d'utilisation non exclusif, illimité dans le temps et non transférable du logiciel ainsi que des marques de produits ou de services pour son usage interne propre. Les dispositions complémentaires relatives à l'utilisation du logiciel sont également incluses. Le logiciel ne doit pas être mis à la disposition de tiers. Pour les produits standard de tiers, leurs conditions de licence s'appliquent dans la mesure où elles contiennent des restrictions supplémentaires. Le code source n'est transmis que si cela a été expressément convenu.

6.2. Dispositions dérogatoires

Si, par dérogation au point 6.1, il est convenu que les droits d'utilisation du logiciel peuvent être transférés à des tiers, toutes les copies du logiciel doivent comporter la mention originale du copyright ainsi que toutes les autres mentions de protection.

6.3. Violations des droits de propriété intellectuelle

En cas de réclamations pour violation des droits de propriété intellectuelle en rapport avec l'objet du contrat (par exemple, développement de logiciels ou réalisation d'autres projets), le client est tenu d'en informer LGnet par écrit dans un délai de 5 jours calendaires. Le client n'est pas autorisé à engager de procédure judiciaire sans l'accord préalable de LGnet et doit, à la demande de LGnet, laisser à cette dernière le soin de se défendre contre de telles réclamations, y compris la conduite du procès et la conclusion d'un accord à l'amiable.

6.4. Mesures particulières

Si l'utilisation de l'objet du contrat ou de parties de celui-ci par le client est interdite par une décision judiciaire ou si, de l'avis de LGnet, une action en justice pour violation des droits de propriété intellectuelle est imminente, LGnet a le choix entre les mesures suivantes :

- modifier l'objet du contrat de manière à ce qu'il ne porte plus atteinte aux droits de propriété intellectuelle ;
- obtenir pour le client le droit de continuer à utiliser l'objet du contrat ;
- remplacer l'objet du contrat par un objet qui ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle et qui répond aux exigences du client ou est équivalent à l'objet du contrat remplacé ;
- reprendre l'objet du contrat et rembourser au client la rémunération versée, déduction faite d'un montant raisonnable pour l'utilisation et la perte de valeur.

6.4.1. Clause d'exclusion

L'obligation susmentionnée ne s'applique pas aux objets du contrat pour lesquels la violation des droits de propriété intellectuelle repose sur un concept provenant du client ou sur le fait que l'objet du contrat a été modifié par le client ou est utilisé avec des objets du contrat non fournis par LGnet.

7. Dépannage

7.1. Assistance technique

LGnet offre à ses clients une assistance par téléphone ou par e-mail pour toute question technique relative à l'utilisation et à l'installation des services proposés. Les coûts et les heures d'ouverture de ce service sont publiés sur la plateforme correspondante et peuvent être demandés à LGnet pendant les heures de bureau habituelles. Les coûts d'assistance par des tiers ne sont pas pris en charge par LGnet.

7.2. Dépannage

LGnet élimine les dysfonctionnements qui relèvent de sa sphère d'influence pendant les heures d'ouverture dans un délai raisonnable. LGnet est toutefois en droit d'interrompre ou de limiter le fonctionnement afin d'éliminer des dysfonctionnements, d'effectuer des travaux de maintenance, d'introduire de nouvelles technologies ou pour des raisons similaires.

Si un client demande la résolution de dysfonctionnements résultant d'une enquête menée à sa demande par LGnet sur des défauts de l'équipement utilisé par le client ou sur des erreurs dans son utilisation, le client supporte les frais encourus.

d'une manière qui compromet la sécurité ou l'intégrité des services ou des installations de LGnet, le client est tenu de prendre les mesures appropriées pour remédier à la situation.

7.3. Piratage intentionnel

Si une attaque de piratage par un utilisateur d'un accès Internet de LGnet est prouvée, LGnet se réserve le droit de désactiver l'accès Internet sans préavis. En outre, le client concerné sera exclu de tous les services et prestations de LGnet pour une durée indéterminée. LGnet se réserve également le droit d'engager, le cas échéant, des poursuites civiles et/ou pénales à l'encontre de l'utilisateur concerné.

8. Protection des données

8.1. Traitement des données clients

LGnet respecte la législation en vigueur, en particulier la loi sur les télécommunications et la loi sur la protection des données, dans le traitement des données. LGnet ne collecte, stocke et traite que les données nécessaires à la fourniture des services, au traitement et à la gestion de la relation client, ainsi qu'à la garantie d'une qualité de service élevée, à la sécurité de l'exploitation et de l'infrastructure et à la facturation.

LGnet est également autorisée à traiter les données à des fins de marketing, en particulier pour la conception et le développement de ses services en fonction des besoins et pour des offres sur mesure. Le client a toutefois la possibilité de limiter ou d'interdire complètement l'utilisation de ses données à des fins de marketing.

8.2. Vérification de solvabilité et recouvrement

Le client accepte que LGnet puisse obtenir des informations le concernant dans le cadre de la conclusion et de l'exécution du contrat. En outre, LGnet est autorisée à transmettre les données du client à des tiers à des fins de recouvrement.

9. Facturation/conditions de paiement

9.1. Facturation et décompte

La facturation s'effectue conformément aux conditions convenues dans le contrat concerné. La facturation est basée sur les prix convenus, qui sont fixés soit dans le contrat, soit dans la liste de prix généralement applicable. LGnet établit les factures sur la base de ses propres enregistrements.

9.2. Délais de paiement

Les délais de paiement sont fixés dans le contrat conclu avec LGnet. À l'expiration du délai de paiement, le client est automatiquement en défaut de paiement, sans qu'un rappel soit nécessaire. Dans la mesure où la loi le permet, LGnet peut interrompre la fourniture de tous ses services, prendre d'autres mesures pour empêcher l'aggravation du préjudice et/ou résilier le contrat sans préavis et sans indemnité. Le client supporte tous les frais occasionnés à LGnet par le retard de paiement. LGnet peut facturer un intérêt moratoire de 5 % et des frais de rappel de CHF 30.- par rappel. Des frais de traitement de CHF 50.- sont facturés pour la réactivation.

9.3. Trop-perçu

Les montants payés en trop sont remboursés à la demande du client. LGnet peut facturer des frais de traitement de CHF 30. Si le client ne demande pas expressément le remboursement, LGnet est en droit de conserver les montants payés en trop et de les imputer comme paiement anticipé sur des créances futures. Le client n'a pas droit à des intérêts sur ce paiement anticipé.

10. Modification des conditions générales (CG)

10.1. Adaptations

LGnet se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment. Les clients seront informés à l'avance et de manière appropriée des modifications apportées aux CGV. Si les modifications sont défavorables au client, celui-ci peut résilier prématurément le contrat avec LGnet sans conséquences financières jusqu'à l'entrée en vigueur des modifications. Si le client ne le fait pas, la modification est considérée comme acceptée. La version contraignante des CGV est publiée sur le site web www.LGnet.ch/agb.

11. Nullité partielle

11.1. Validité

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales sont déclarées nulles ou invalides, cela n'affecte pas la validité des autres dispositions, qui restent inchangées. La disposition nulle ou invalide est remplacée par une disposition légale aussi équivalente que possible sur le plan économique.

11.2. Version faisant foi

En cas de contradictions entre les différentes versions linguistiques des CGV, la version allemande fait foi.

12. For juridique et droit applicable

Le contrat est soumis au droit suisse. Le for juridique est Wollerau.

Valable à partir du : 1er janvier 2025